

S'investir pour la population Nivernaise



Devenez
Sapeur-Pompier Volontaire

SUIVEZ-NOUS :



www.sdis58.fr/sapeur-pompier-volontaire/



SPV

Devenez Sapeur-Pompier Volontaire

Les conditions d'accès :



De 16 à
60 ans



Habiter ou
travailler près
d'un centre de
secours



Répondre aux
obligations légales
de vaccination:
- Hépatite B
- COVID



Envie d'aider !

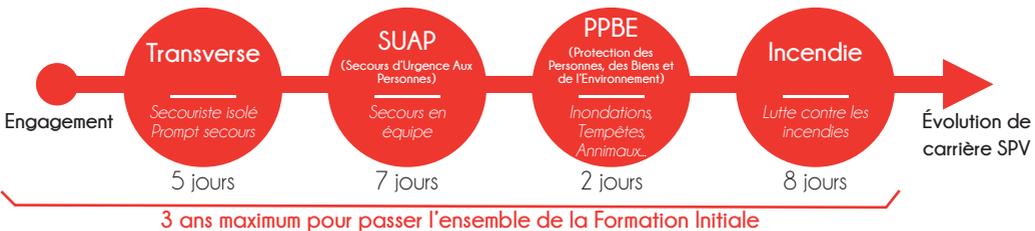


Bonne condition
physique et
médicale



Disponibilité

La Formation :



Les contacts :

Pour plus d'informations, vous pouvez **déposer votre demande dans la boîte aux lettres du centre de secours** le plus proche de chez vous ;

ou **déposer une demande via** : <https://sdis58.fr/formulaire-de-contact-spv/>

